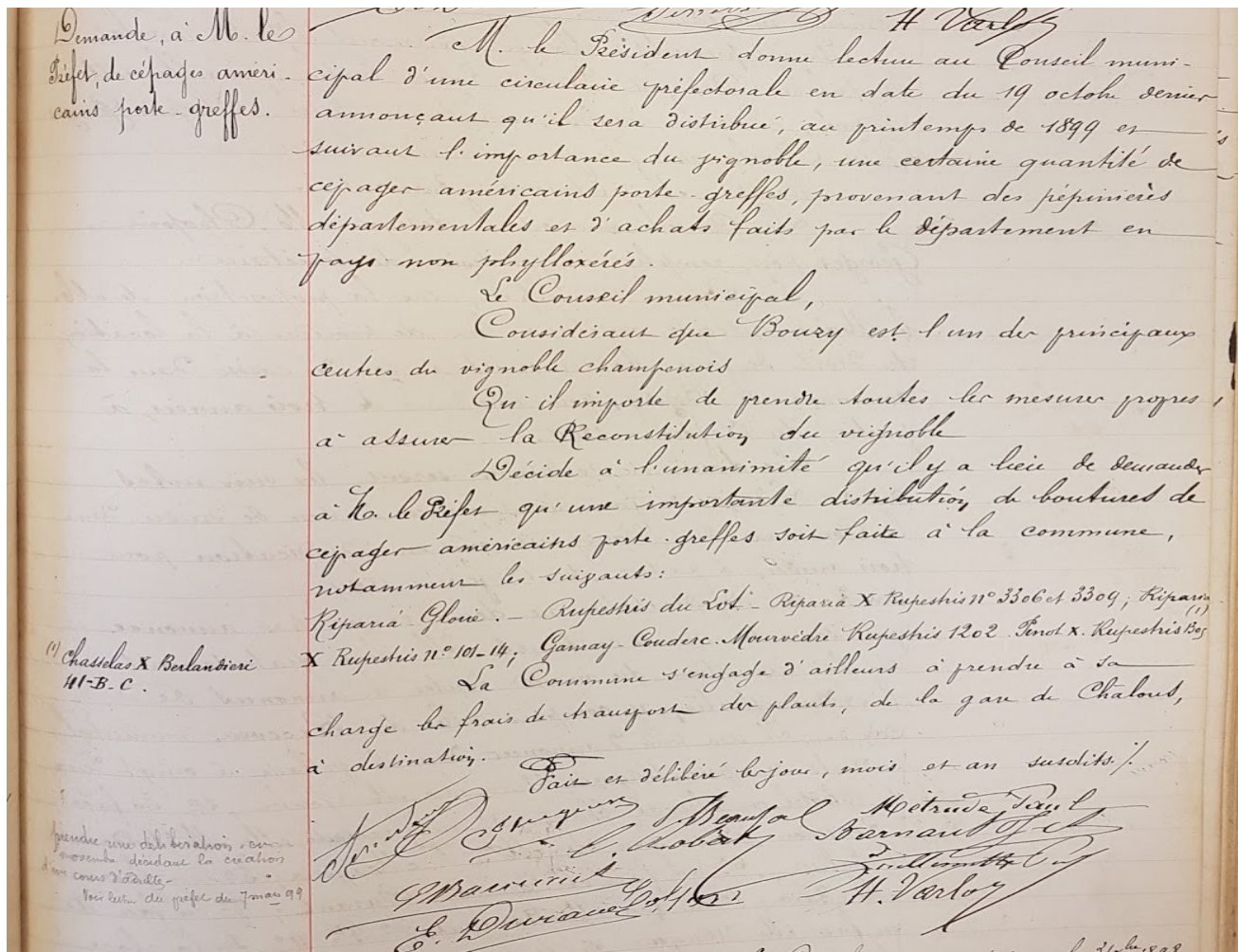


de 1892 à 1903

Archives Départementales de Châlons-en-Champagne – Edepot17683

fiche n°159

10 novembre 1898 - Délibération relative à la demande à Monsieur le Préfet de cépages américains porte-greffes



« Monsieur le président donne lecture au conseil municipal d'une circulaire préfectorale en date du 19 octobre dernier annonçant qu'il sera distribué, au printemps de 1899 et suivant l'importance du vignoble, une certaine quantité de cépages américains porte-greffes, provenant des pépinières départementales et d'achats faits par le département en pays non phylloxérés.

Le conseil municipal,

Considérant que Bouzy est l'un des principaux centres du vignoble champenois ;

Qu'il importe de prendre toutes les mesures propres à assurer la reconstitution du vignoble ;

Décide à l'unanimité qu'il y a lieu de demander à Monsieur le Préfet qu'une importante distribution de boutures de cépages américains porte-greffes soit faite à la commune ;

La commune s'engage d'ailleurs à prendre à sa charge les frais de transport des plants, de la gare de Châlons à destination.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits »